

# L'Écho Musical et Artistique

Par J. HORACE PHILIPPON, avocat

## a) L'INTENDANT BIGOT

“L'INTENDANT BIGOT” est un opéra en trois actes, dont le mérite revient à MM. J. U. Voyer et Alfred Rousseau, deux de nos compatriotes.

La première, donnée au Monument National à Montréal les 5 et 7 février dernier, fut bien accueillie du public. Puis en fin de mars, à l'Auditorium de Québec, un auditoire, sélect, impatient et curieux, se pressait pour applaudir et juger l'oeuvre : l'impression générale fut très favorable à l'oeuvre, et les artistes reçurent des éloges bien mérités.

S'il est imprudent et audacieux de prononcer un jugement définitif sur cet opéra canadien, il est de notre devoir de signaler l'effort courageux dont il témoigne, et pour cette seule raison, les auteurs voudront bien accepter, nous l'espérons, l'expression de notre vive satisfaction : ils ont doté notre patrimoine artistique d'une fleur nouvelle.

Il convient de féliciter aussi les artistes dont l'interprétation fut très goûtée : M. Edmond Trudel, chef d'orchestre à qui revient une large part du succès ; M. Arnold Becker (Bigot) : basse puissante et grave, à l'accent un peu capricieux mais toujours dramatique ; M. Paul Trottier (Raymond) : ténor assez puissant et acteur sincère dont il suffit de rappeler qu'il fait partie de la Société Canadienne d'Opérette ; M. Louis Gravel (Gaston) : chanteur cultivé, ayant de l'expérience et de la réputation ; marquis peut-être un peu sobre mais toujours élégant et digne, qui fut très applaudi du public ; Mademoiselle Marie R. Descarries (Gemma) : qui nous donna un type charmant de jeune fille canadienne. Sa voix riche et souple, son jeu naturel lui valurent l'honneur d'un rappel avec l'air charmant : “Dans un petit village.”

Enfin Madame Dupuis-Becker (Mme Péan) Mlle Caro Lamoureux (Rosine) ; M. Raoul Cloutier (Dumas), M. Roméo Mousseau (Toinon) ont donné une bonne interprétation de leur rôle, et contribuèrent au succès de “L'INTENDANT BIGOT”.

## b) LE CERCLE BÉGIN

Fondé à Notre-Dame de Jacques-Cartier, le 12 octobre 1914, par un jeune prêtre alors vicaire de la paroisse, M. l'abbé Philémon Cloutier, et par quelques laïques dévoués comme lui aux intérêts de la jeunesse, le Cercle Bégin comptera 15 ans d'existence à l'automne prochain.

Par cette fondation on réalisait alors un désir maintes fois exprimé par le curé de Jacques-Cartier, M. l'abbé Omer Cloutier, constamment préoccupé de grouper les jeunes gens et de leur faciliter les moyens de formation générale.

En décembre 1914, le Cercle Bégin était affilié à l'A. C. J. C. et, depuis cette date, toutes ses activités s'inspirèrent du programme de l'A. C. J. C. résumé dans ces trois mots : Piété, Étude, Action.

Il serait sans doute intéressant de faire une revue complète, depuis sa fondation, des initiatives de ce

cercle aux trois points de vue piété, étude, action. Nous serions émerveillés par le nombre, la diversité et l'importance des oeuvres accomplies en quinze ans. Et nous conclurons forcément qu'une jeunesse intelligente, active et bien dirigée, peut et doit compter dans une société civile soucieuse de progrès.

Mais cette “revue” nous entraînerait loin de l'action du Cercle Bégin, de l'action artistique, j'entends. Depuis octobre 1928, ce cercle a été l'organisateur de 2 séries de 4 conférences-concerts. Par ordre de dates, mentionnons :

### 1ère Série

1o — M. Henri Gaillard de Champris, sujet : St-Vincent de Paul d'après ses derniers historiens.

2o — Le Révérend Père Maurice, O. M. C., sujet : Les martyrs du Mexique.

3o — M. L'abbé Ivanhoe Caron, sujet : Le Congrès eucharistique de Sydney.

4o — M. P. H. Méthé, sujet : L'Enseignement technique.

### 2ème Série

1o — M. J. H. Philippou, avocat, sujet : La Bonne Chanson et nos traditions.

2. — M. L'abbé Christy Foy, sujet : Une femme canadienne.

3o — M. L'abbé P. J. Filion, sujet : La soie artificielle.

4o — M. Léo Pelland, avocat, sujet : Deux contes et une morale.

Ainsi donc, en moins d'un an, le Cercle Bégin a trouvé moyen d'organiser 8 conférences, dont les sujets variés mais sérieux ont suscité ou stimulé la curiosité intellectuelle de nos gens.

Le côté artistique n'a pas été négligé non plus.

Nous remarquons avec plaisir que dans ses programmes de conférences, ce même Cercle a toujours fait une part spéciale pour le concert, concert où le jazz et la musique “populaire” n'ont rien à faire, bien entendu. Et c'est tant mieux pour les oreilles musicalement délicates.

Résumons en disant que les meilleurs auteurs, de même que la bonne chanson française et canadienne y trouvent place et qu'ainsi l'éducation musicale et artistique se fait plus grande et plus intense au sein de notre population.

Signalons en passant, que le Cercle Bégin a pour politique d'encourager surtout les conférenciers et les artistes de chez-nous. Cet exemple vaut une leçon qui, espérons-le, sera bientôt comprise plus généralement.

En terminant, disons aux 22 membres du cercle Bégin, et à son actif président, M. Séraphin Giguère, que toute notre admiration leur est acquise pour l'oeuvre intellectuelle et artistique qu'ils accomplissent si brillamment chez-nous.